ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP)

AT/MP : instruire les sinistres, contester les décisions et maîtriser la tarification

Les notifications de taux arrivent sans que personne n'ait vérifié les sinistres imputés. Des accidents contestables sont acceptés faute de réaction dans les délais et des maladies professionnelles restent inscrites au compte employeur alors que leur lien avec l'activité n'a pas été instruit contradictoirement. Le coût se découvre bien plus tard sur le taux notifié. Deux jours pour reprendre la chaîne depuis la déclaration jusqu'au taux. Le parcours traite l'instruction des dossiers, les réserves motivées, les voies de contestation et le mécanisme de tarification. Les participants apprennent à lire leur compte employeur et à repérer les sinistres qui pèsent réellement sur leur taux.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 575 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables ressources humaines gestionnaires de paie préventeurs et responsables administratifs chargés du suivi des sinistres professionnels.

PRÉREQUIS
Assurer le suivi administratif des accidents du travail dans une entreprise.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Sécuriser la déclaration d'un accident du travail et le respect des délais
- Rédiger des réserves motivées recevables
- Suivre l'instruction du dossier et exploiter la phase contradictoire
- Analyser un compte employeur et vérifier les sinistres imputés
- Expliquer le mécanisme de tarification applicable à l'établissement
- Engager une contestation devant l'instance compétente

03 Programme détaillé

M1 La déclaration et ses enjeux

- Les premiers jours décident du dossier
- Distinguer accident du travail accident de trajet et maladie professionnelle
- Sécuriser la déclaration et le respect des délais applicables
- Rédiger des réserves motivées sur les circonstances de l'accident
- Organiser la remontée d'information entre terrain paie et ressources humaines
- Atelier : Rédaction de réserves motivées sur des déclarations aux circonstances imprécises.

M2 Instruction du dossier et voies de recours

- Peser sur la décision avant qu'elle tombe
- Suivre les étapes de l'instruction menée par la caisse
- Exploiter la phase contradictoire et la consultation du dossier
- Analyser une décision de prise en charge et ses motifs
- Choisir entre recours amiable et recours juridictionnel
- Cas pratique : Analyse d'un dossier de maladie professionnelle pour identifier les arguments de contestation.

M3 Compte employeur et mécanisme de tarification

- Comprendre d'où vient le taux
- Lire un compte employeur et vérifier chaque sinistre imputé
- Distinguer les modes de tarification selon l'effectif de l'entreprise
- Repérer les coûts moyens appliqués selon la gravité du sinistre
- Contester une imputation erronée dans les délais utiles
- Atelier : Vérification d'un compte employeur et repérage des sinistres à contester.

M4 Réduire durablement le coût des sinistres

- Relier prévention et tarification
- Mesurer l'incidence d'un sinistre sur le taux des exercices suivants
- Organiser le retour au travail et la gestion des restrictions médicales
- Relier le plan de prévention aux sinistres les plus coûteux
- Construire un tableau de bord de suivi des sinistres
- Mise en situation : Présentation à la direction d'un plan d'action fondé sur l'analyse des sinistres de l'établissement.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 575 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr